

**Procédure de modification simplifiée n°1  
du Schéma de Cohérence Territoriale de la Narbonnaise :  
modalités de mise à disposition du public du dossier**

Le Grand Narbonne Communauté d'Agglomération engage une procédure de modification simplifiée n°1 du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de la Narbonnaise.

Elle a pour objet la rectification d'une erreur matérielle figurant d'une part sur la carte des modalités de mise en œuvre de la Loi littoral au sein du Document d'Orientation et d'Objectifs, et d'autre part dans le tableau de synthèse des agglomérations, villages et secteurs déjà urbanisés, dans la partie de l'Etat des choix du rapport de présentation. Elle a fait l'objet d'une demande de l'Etat par courrier du Préfet en date du 8 avril dernier.

Cette modification a pour objectif de mettre en cohérence ces éléments au regard de l'emprise du site de Malvésé telle qu'identifiée actuellement dans le rapport de présentation.

Par délibération n°C2021\_182 du 23 septembre 2021, le Conseil Communautaire du Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération :

met en œuvre les mesures de publicité et d'informations concernant la délibération citée,

notifie le dossier relatif à ce projet de modification simplifiée n°1 du Schéma de Cohérence Territoriale de la Narbonnaise aux personnes publiques associées, dont la commune de Narbonne, impactée par la Loi Littoral,

met en œuvre les modalités de mise à disposition du public du dossier relatif à ce projet de modification simplifiée n°1 du SCoT,

met à disposition du public le dossier relatif à ce projet de modification simplifiée n°1 du Schéma de Cohérence Territoriale de la Narbonnaise, selon les modalités indiquées ci dessous.

La mise à disposition du public se déroulera du **lundi 11 octobre au vendredi 12 novembre 2021 inclus**.

Le dossier de consultation tenu à disposition du public sera composé des documents suivants : le projet de modification simplifiée et l'exposé des motifs.

Pendant toute la durée de la mise à disposition, le public pourra prendre connaissance du dossier :

En version papier dans les lieux désignés ci après, aux jours et heures d'ouverture habituels :

Au Siège du Grand Narbonne Communauté d'Agglomération, 12 Boulevard Frédéric Mistral, 11100 Narbonne,

à la Maison des services au public du Grand Narbonne, 8 avenue Maréchal Foch, 11100 Narbonne.

En version dématérialisée :

sur le site internet dédié : [https://s.421.fr/C0aIA5\\_f](https://s.421.fr/C0aIA5_f)

sur un poste informatique mis à disposition à la Maison des services au public du Grand Narbonne, au 8 avenue Maréchal Foch 11100 Narbonne

Le public pourra présenter ses observations et propositions :

Sur support papier :

Dans les registres ouverts à cet effet, disponibles dans les lieux listés ci dessus, aux jours et heures d'ouverture habituels,

Par courrier postal :

à l'attention du Grand Narbonne Communauté d'Agglomération – 12 Boulevard Frédéric Mistral – 11100 Narbonne avec la mention « Modification simplifiée n°1 du SCoT de la Narbonnaise »

Par voie électronique avec le formulaire suivant : [https://s.421.fr/C0aIA5\\_f](https://s.421.fr/C0aIA5_f)

A l'issue de la mise à disposition, le Président en présentera le bilan devant le Conseil communautaire, qui en délibérera et adoptera le projet, le cas échéant modifié pour tenir compte des avis émis et des observations formulées lors de la mise à disposition.

**JUVI**

Société civile immobilière  
au capital de 1 000 euros  
Siège social : Le Dandy  
11300 CASTELRENG  
482 275 161 RCS CARCASSONNE

Aux termes d'une délibération en date du 23.09.2021, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du Le Dandy, 11300 CASTELRENG à LES VERNHES – 12390 BELCASTEL à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

En conséquence, la Société qui est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Carcassonne sous le numéro 482 275 161 RCS CARCASSONNE fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de Rodez.

Pour avis  
La Gérance

Par ASSP en date du 24/09/2021, il a été constitué une SAS dénommée :

**TRUST INVEST**

Siège social : 123 avenue général leclerc  
11000 CARCASSONNE Capital : 10000 €  
Objet social : Achat Dépôt Vente d'antiquités, brocante, biens d'occasion et de seconde main. Commerce de métaux précieux, bijoux, numismatique, objets de collections et tout le matériel lié à ces activités Formations dans les activités citées. Président : M bigot steven demeurant 56 rue des études appartement 5 11000 CARCASSONNE élu pour une durée illimitée  
Directeur Général : Mme kharchenko inna demeurant 56 rue des études appartement 5 11000 CARCASSONNE Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agrément : Les actions sont librement cessible ou les actions sont cessible avec l'accord du président de la société aux tiers Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de CARCASSONNE.

**SICAVIC**

**SOCIÉTÉ D'INTÉRÊT COLLECTIF AGRICOLE DES VIGNERONS  
DE LA RÉGION DE CAPENDU 1 RUE DE L'ARTISANAT BP 24 11 700 CAPENDU  
TEL : 04 68 79 00 76 RCS CARCASSONNE 324 141 066**

Les Associés Coopérateurs de la SICAVIC sont invités à assister à l'Assemblée générale mixte, ordinaire annuelle et extraordinaire qui aura lieu le **MARDI 26 OCTOBRE 2021 à 14 heures salle de réunion 1 rue de l'Artisanat 11 700 Capendu**

**Sur ordre du jour suivant :**

**En Formation Ordinaire**

- Rapport du Conseil d'Administration aux associés coopérateurs
- Rapports sur les comptes annuels du Commissaire aux comptes
- Approbation des comptes de l'exercice 2020
- Affectation du résultat
- Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées et approbation desdites conventions
- Constatation de la variation du capital social
- Quitus aux administrateurs
- Renouvellement du conseil administration
- Questions diverses

**En Formation Extraordinaire**

- Introduction d'un article 20 bis Radiation dans les statuts
- Pouvoirs pour les formalités.

Le conseil d'Administration.

**DORIA  
AVOCATS**

23 bis, rue Maguelone, 34000 MONTPELLIER  
☎ 04.67.04.07.40 - <https://doria-avocats.fr/>

**VENTE  
AUX ENCHERES PUBLIQUES**

**Commune de PEPIEUX, lieu-dit Combe de la Carraugnade, 206,  
avenue des Cathares, UN TERRAIN** cadastré section A,  
No 2259, pour 47 a 70 ca.

**MISE A PRIX : 10.000 €**

avec faculté en cas de carence d'enchère,  
de baisse de mise à prix de ¼ puis de la ½  
OUTRE FRAIS, CLAUSES ET CONDITIONS  
DU CAHIER DES CONDITIONS DE VENTE

*Visite des lieux organisée le 10 novembre 2021 à 14 heures*

**ADJUDICATION LE LUNDI 22 NOVEMBRE 2021  
à 14 h et suivantes au besoin  
PALAIS DE JUSTICE DE MONTPELLIER  
place Pierre Flotte, salle No 1 Auguste Comte**

A la requête de :

Maître Philippe PERNAUD-ORLIAC, mandataire judiciaire, domicilié ès-qualités 27, rue de l'Aiguillerie, 34000 MONTPELLIER,  
ayant pour avocat DORIA AVOCATS, 23 bis, rue Maguelone à MONTPELLIER (☎ 04.67.04.07.40).

**RENSEIGNEMENTS**

**DORIA AVOCATS**, cabinet de Maître Franck DENEL, avocat associé  
(☎ 04.67.04.07.40).

**GREFFE DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE MONTPELLIER** où le cahier des conditions de vente est déposé pour consultation du mardi au jeudi inclus de 9 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h (Réf. dossier : 19/00060).

*Les enchères ne sont reçues que par ministère d'avocat et moyennant consignation par chèque de banque ou caution bancaire entre les mains de l'avocat, du 10ème de la mise à prix avec un minimum de 3.000 € et du montant des frais d'adjudication prévisibles.*

**DESCRIPTIF DES IMMEUBLES A VENDRE**

Il s'agit d'une parcelle située en bordure de la voie séparée par un fossé empierré.

Cette parcelle agricole dispose d'une plantation de type vigne.

Elle est actuellement exploitée en accord avec le propriétaire mais il n'existe aucun contrat de fermage.

La vigne a été plantée il y a environ 12 ans et il s'agit de syrah.

La parcelle est située en zone agricole et emprise du PPRI (non constructible).

**NE RATEZ PAS  
LES VENTES  
AUX ENCHERES  
Abonnez vous à l'Echo du Languedoc.**

30 €/an  
Bulletin d'abonnement en PAGE 2.